

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 534

11 mars 2009

SOMMAIRE

Alov S.à r.l.	25626	Metaprotech S.A.	25597
ArcelorMittal Dommeldange S.à r.l.	25607	Opera Holdings S.à r.l.	25624
Atlantico S.A.	25600	Opera Properties S.à r.l.	25624
Aviatrax S.A.	25603	Opoczno Luxembourg S.à r.l.	25609
B.P.G. Construction S.à r.l.	25610	Panami Sàrl	25596
Brabant Holdings S.A.	25621	Parfon S.A.	25594
CA EBC Investments S.à r.l.	25598	Patton S.à r.l.	25625
Carlo Tassara International S.A.	25593	Polar Windows S.à r.l.	25602
Carlyle Strategic Partners Luxembourg S.à r.l.	25613	Premium Portfolio SICAV	25613
Caves Maia S.à r.l.	25610	Prorest Sàrl	25615
Danatis Invest S.A.	25607	RA Investments Luxembourg I S.à r.l. ...	25602
Decogest S.A.	25603	Rock Ridge RE 25	25600
Diamond Water STEX Corporation S.A.	25616	Rock Ridge RE 29	25627
Foreveryoung Parent S.à r.l.	25587	Rolux S.A.	25620
Gainsborough S.à r.l.	25616	Rubin II S.à r.l.	25608
GDP Sungear Sicav	25625	Sierra Wireless Luxembourg S.à r.l.	25596
GENEVA MANAGEMENT GROUP (Lu- xembourg) SA	25620	Sifter Fund	25629
Halo Investments Holding S.A.	25608	Silverlake SICAV	25626
Horizon Santé Finance et Management S.A.	25586	Spie Batignolles T.P.	25631
Immonat S.A.	25610	Synergy Motor S.A.	25608
Infomax Investments S.à r.l.	25595	Taygeta Investments S.à r.l.	25599
Jerboa Luxembourg S.à r.l.	25587	TCC Holding (Luxembourg) S.à r.l.	25617
JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.	25614	Tengis Investments S.A.	25617
La Flandre de Participation S.A.	25632	Titano Fund	25612
Luxalpha Sicav	25587	Turkey SH II S.à r.l.	25612
Lux-World Fund Advisory S.A. Holding ..	25606	Turkey SH I S.à r.l.	25611
Mangaroca S.A.	25586	UBS (Lux) Exposure Sicav	25593
Marathon Luxembourg Financing S.à r.l.	25625	UBS (Lux) Structured Sicav	25594
Mariram S.A.	25598	UBS (Lux) Structured Sicav 2	25595
Merlin Entertainments Group Luxem- bourg S.à r.l.	25629	Urka S.A.	25599
		VAM Global Funds (LUX)	25597
		VAM Managed Funds (Lux)	25629
		WP II Investments S.à r.l.	25631
		WP International I S.à r.l.	25632
		WP IV Investments S.à r.l.	25630
		WP V Investments S.à r.l.	25631

Mangaroca S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 88.362.

—
Extrait des décisions prises par les administrateurs restants en date du 8 janvier 2009

1. Monsieur Jean-Christophe DAUPHIN, administrateur de sociétés, né à Nancy (France), le 20 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Carl SPEECKE, administrateur et président du conseil d'administration démissionnaire, dont il achèvera le mandat qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

2. Madame Ruth BRAND a été nommée comme présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 6 février 2009.

Pour extrait sincère et conforme

MANGAROCA S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2009024516/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2009, réf. LSO-DB03177. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090025300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

H.S.F.M. S.A., Horizon Santé Finance et Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 66.534.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «HORIZON SANTE FINANCE ET MANAGEMENT SA.» en abrégé «H.S.F.M. S.A.», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 décembre 2008, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 janvier 2009. Relation: EAC/2009/199.

- que la société «HORIZON SANTE FINANCE ET MANAGEMENT S.A.» en abrégé «H.S.F.M. S.A.» (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 66.534,

constituée suivant acte notarié du 28 septembre 1998 et publié au Mémorial C numéro 900 du 12 décembre 1998; les statuts de la prédite Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 10 avril 2008 et publié au Mémorial C numéro 1354 du 3 juin 2008, au capital social de trente et un mille Euros (31.000.-EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale,

se trouve à partir de la date du 30 décembre 2008 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 23 décembre 2008 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009025821/239/31.

(090027307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Jerboa Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 113.306.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de clôture de la liquidation de la société SREI (Spam) S.à r.l., associée de Jerboa Luxembourg S.à r.l., en date du 22 décembre 2008 que les 45 (quarante-cinq) parts sociales détenues dans Jerboa Luxembourg S.à r.l. par la société SREI (Spain) S.à r.l. ont été transférées à la société SREI (Southern Europe) S.à r.l., une société constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 87.986, ayant un capital social de EUR 12.500,-.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Jerboa Luxembourg S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009024603/2460/21.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2009, réf. LSO-DB02997. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090026124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Luxalpha Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 98.874.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2007

Sont ré-élus au Conseil d'Administration pour un terme d'un an:

- Mr. Roger Hartmann, Président
- Mr. René Egger, membre
- Mr Alain Hondequin, membre
- Mr. Hermann Kranz, membre
- Mr. Pierre Delandmeter, membre
- Mr. Patrick Littaye, membre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2009.

Pour Luxalpha Sicav

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Michaela Imwinkelried / Martin Rausch

Executive Director / Associate Director

Référence de publication: 2009024607/1360/23.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2009, réf. LSO-DB03456. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090025442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Foreveryoung Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 144.726.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf. Le six février.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Monsieur Jonathan David LEITERSDORF, né à Londres (Royaume-Uni), le 23 octobre 1963, demeurant à CH-1936 Verbier, 40B, rue de Patier (Suisse),

ici dûment représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Titre I^{er} . - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions, participer à la création, l'administration, la gestion, le développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et/ou aux sociétés affiliées et/ou sociétés appartenant à son Groupe de sociétés, le Groupe étant défini comme le groupe de sociétés incluant les sociétés mères, ses filiales ainsi que les entités dans lesquelles les sociétés mères ou leurs filiales détiennent une participation.

La société a aussi pour objet l'acquisition, la détention, le développement de biens immobiliers et la vente d'une partie ou de l'entièreté de ces biens immobiliers dans le cadre de la gestion ordinaire de la Société, ainsi que la promotion, vente, gestion et/ou la location de biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés ayant leur siège social à Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité affiliée luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus des opérations immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de FOREVERYOUNG PARENT S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

La société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays.

Le siège pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II. - Capital social - Parts sociales.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de dix euros (10,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et Gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale.

Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

Tout gérant peut participer à une réunion du Conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

En cas de gérant unique, la société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 16. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2009.

Souscription et Libération

Les mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ont été souscrites par Monsieur Jonathan David LEITERSDORF, prénommé, et intégralement libérées par apport en nature de deux cent cinquante (1.250) parts sociales avec une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, soit cent pourcent (100%) du capital social de la société à responsabilité limitée MOUNTAIN AIR S.à r.l., avec siège social à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Muhlenbach, R.C.S. Luxembourg numéro B142604, évalué à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), ci-après dénommé "l'Apport".

La preuve de l'existence et de la valeur de l'Apport a été apportée au notaire instrumentant.

Le souscripteur, agissant par son mandataire, déclare que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la société. Le souscripteur déclare qu'il accomplira toutes les formalités concernant le transfert valable de l'Apport à la société.

Evaluation - Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à mille deux cents euros.

Décisions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1.- Sont nommés gérants de la société:

- Monsieur Christian BÜHLMANN, expert-comptable, né à Etterbeek (Belgique), le 1^{er} mai 1971, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Muhlenbach;
- Monsieur Alexandre TASKIRAN, expert comptable, né à Karaman (Turquie), le 24 avril 1968, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Muhlenbach;
- Monsieur Thierry TRIBOULOT, employé privé, né à Villers-Semeuse (France), le 2 avril 1973, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

2.- Le siège de la société est établi à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Muhlenbach.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête du comparant les présents statuts sont rédigés en français, suivis d'une version anglaise; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and nine.

On the sixth of February.

Before us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Mr Jonathan LEITERSDORF, born in London (United Kingdom), on the 23rd October 1963, residing in CH-1936 Verbier, 40B, rue de Patier (Switzerland),

here duly represented by Mr Alain THILL, private employee, residing professionally in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a private limited company as follows:

Chapter I. - Purpose - Name - Duration

Art. 1. A corporation is established between the actual share owner and all those who may become owners in the future, in the form of a private limited company (société à responsabilité limitée), which will be ruled by the concerning laws and the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is any operation related directly or indirectly to the holding of participations, in any form whatsoever in any companies, as well as the administration, management, control and development of such participations.

The Company may also use its assets to create, to manage, to improve and to liquidate a portfolio consisting of any assets, financial instruments, bonds, debentures, stocks, notes, securities, to participate to the ownership, administration,

management, development and control of any enterprises, to acquire, by effect of contribution, subscription, assignment or purchase option or in any other way, any assets, to monetize any such, to develop such enterprises, to grant to companies into which the Company has an interest any assistance, loan, cash or guaranty and/or to affiliated companies and/or companies that are part to its Groups of companies, the Group being referred to herein as the group of companies including mother entities, its subsidiaries and any other entity into which the mother entities or their subsidiaries hold a participation.

The Company may also acquire, hold, develop immovable properties and sale some or part of these immovable properties as part of the orderly management of the Company, as well as the promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg companies having their registered office either or abroad, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

The Company may also be part of such transaction, it is understood that the Company shall not be part of any transaction which may bring the Company to be engaged in any activity which may be considered as a regulated activity of a financial nature:

- grant loans in any form or to acquire any means to grant credits and secure funds therefore, notably, by issuing securities, bonds, notes and other debt or equity titles or by using derivatives or otherwise;
- give access to, lend, transmit funds or provide credit access to or with subscription guaranties to or acquire any debt instruments, with or without guaranty, emitted by an Luxembourg or foreign affiliated entity, which may be in the Company's interest;

The Company shall conduct any act that is necessary to safeguard its rights and shall conduct all operations generally without limitation, including real estate operations, which relate to or enable its purposes.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment opened to the public.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited duration.

Art. 4. The corporation shall take the name of FOREVERYOUNG PARENT S.à r.l..

Art. 5. The registered office shall be at Luxembourg.

The corporation may open branches in other countries.

It may, by a simple decision of the associates, be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg.

Chapter II. - Corporate capital - Shares

Art. 6. The company's capital is set at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR), represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares with a par value of ten euro (10.- EUR) each, fully paid up.

Art. 7. The shares shall be freely transferable between associates. They can only be transferred inter vivos or upon death to non-associates with the unanimous approval of all the associates. In this case the remaining associates have a pre-emption right. They must use this pre-emption right within thirty days from the date of refusal to transfer the shares to a non-associate person. In case of use of this pre-emption right the value of the shares shall be determined pursuant to par. 6 and 7 of article 189 of the Company law.

Art. 8. Death, state of minority declared by the court, bankruptcy or insolvency of an associate do not affect the corporation.

Art. 9. Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the corporation under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights they will refer to the values established by the last balance-sheet and inventory of the corporation.

Chapter III. - Management

Art. 10. The corporation shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders, nominated and subject to removal at any moment by the general meeting.

Any Manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear or speak to each other. Participation in a meeting by such means is deemed to constitute participation in person at such meeting.

Circular resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple counterparts of identical minutes and may be evidenced by letter or facsimile.

The Company shall be bound in any circumstances by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signatures of two managers.

Art. 11. Each associate, without consideration to the number of shares he holds, may participate to the collective decisions; each associate has as many votes as shares. Any associate may be represented at general meetings by a special proxy holder.

Art. 12. Collective resolutions shall be taken only if adopted by associates representing more than half of the corporate capital.

Collective resolutions amending the articles of incorporation must be approved by the votes representing three quarters (3/4) of the corporate capital.

Art. 13. In case that the corporation consists of only one share owner, the powers assigned to the general meeting are exercised by the sole shareholder.

Art. 14. The managers in said capacity do not engage their personal liability concerning by the obligation they take regularly in the name of the corporation; as pure proxies they are only liable for the execution of their mandate.

Art. 15. Part of the available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the share owners.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 16. The fiscal year shall begin on the 1st of January and terminate on the 31st of December.

Chapter IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. In case of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may not be shareholders and shall be nominated by the associates who shall determine their powers and compensations.

Chapter V. - General stipulations

Art. 18. All issues not referred to in these articles, shall be governed by the concerning legal regulations.

Special dispositions

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate on December 31, 2009.

Subscription and Payment

All the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares have been subscribed by Mr Jonathan David LEITERSDORF, prenamed, and fully paid-up by contribution in kind of one thousand two hundred and fifty (1,250) shares with a par value often euro (10.- EUR) each, being one hundred percent (100%) of the share capital of the private limited company (société à responsabilité limitée) MOUNTAIN AIR S.à r.l., with registered office in L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg number B142604, valued at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR), hereafter named "the contribution".

Proof of the legal ownership of the contribution has been given to the undersigned notary.

The shareholder, acting by his mandatory, declares that the contribution is free of any pledge or charge, as applicable, and that there subsists no impediments to the free transferability of his contribution to the company without any restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of his contribution to the company. The subscriber declares that he will carry out all the formalities concerning the valid transfer of the contribution to the company.

Expenses

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand two hundred euro.

Decisions of the sole share owner

Immediately after the incorporation of the company, the above-named shareowner took the following resolutions:

1.- Are appointed as managers of the company:

- Mr Christian BÜHLMANN, chartered accountant, born at Etterbeek (Belgium), on the 1st of May 1971, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

- Mr Alexandre TASKIRAN, chartered accountant, born in Karaman (Turkey), on the 24th of April 1968, residing professionally in L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

- Mr Thierry TRIBOULOT, private employee, born at Villers-Semeuse (France), on the 2nd of April 1973, residing professionally in L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

2.- The registered office is established at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in French, followed by an English version; on request of the same person and in case of divergences between the French and the English text, the French version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Signé: THILL; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 février 2009. Relation GRE/2009/574. Soixante quinze euros 75 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 16 février 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009026310/231/280.

(090028243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2009.

UBS (Lux) Exposure Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.032.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 20 décembre 2007

Sont réélus au Conseil d'Administration:

- M. Thomas Rose pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2011, Gessnerallee 3-5, CH-3011 Bern, Suisse

- M. Dirk Spiegel pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2010, Stauffacherstrasse 41, CH-8098 Zurich, Suisse

- M. Gilbert Schintgen pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2009, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg

- M. Aloyse Hemmen pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2008, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Pour UBS (Lux) Exposure Sicav

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Oliver Schütz / Martin Rausch

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2009024609/1360/25.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2008, réf. LSO-CU05962. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090025454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Carlo Tassara International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 98.410.

Rectificatif des réquisitions publiées en date du 29 janvier 2009

Il convient de rectifier partiellement les Informations concernant deux administrateurs, telles qu'issues de l'extrait des résolutions prises lors de la réunion des actionnaires du 14 janvier 2009.

Ainsi, les deux administrateurs suivants ont été nommés avec effet immédiat, et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société statuant sur l'approbation des comptes au 31 décembre 2011:

1. Monsieur Mario COCCHI, né le 18 juillet 1953 à Niardo (BS), Italie, résidant au 44, Via Nazionale, Niardo (BS), I-25050, Italie.

Lors de la publication, en date du 29 janvier 2009, (Nr. L090016272.04), dont copie en annexe, l'adresse de Monsieur COCCHI avait été inscrite incorrectement (44, Via Nazional, Niardo (BS), I-25050 Italie),

L'adresse correcte de cet administrateur est: 44. Via Nazionale. Niardo (BS), I-25050. Italie.

2. Monsieur Federico FRANZINA, né le 1^{er} avril 1961 à Padova, Italie, résidant professionnellement au 11, rue de Wiltz, L-2734 Luxembourg.

Lors de la même publication, le prénom de Monsieur FRANZINA avait été inscrit incorrectement sur la réquisition (Frederico FRANZINA).

Le nom correct de cet administrateur est Monsieur Federico FRANZINA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 février 2009.

Pour la Société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2009025296/1035/29.

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2009, réf. LSO-DB03933. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

UBS (Lux) Structured Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 101.286.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 22 décembre 2008

Sont réélus au Conseil d'Administration:

- M. Thomas Rose, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012
- M. Christian Gast, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2011
- M. Tahir Shafi, Finsbury Avenue 1, GB-ECC2M 2PP London, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010
- M. Günter Lutgen, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2014
- M. Jeremy Stenham, Finsbury Avenue 1, GB-ECC2M 2PP London, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2013
- M. Axel Keufen, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2009.

Pour UBS (Lux) Structured Sicav

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Oliver Schütz / Martin Rausch

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2009024610/1360/23.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05167. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090025456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Parfon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 114.893.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 03 décembre 2008.

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Denis Coenca, administrateur de sociétés, demeurant à Eaton Square, SW1 W1AW Londres
- Sylvain Pelletier, administrateur de sociétés, demeurant au 33, Allée du Lac Inférieur, F-78110 Le Vésinet
- Jean-Michel Aaron, administrateur de sociétés, demeurant au 14, rue Sénebier, CH-1206 Genève
- Jean-Claude Fabiani, administrateur de sociétés, demeurant au 9, rue des Muses, B-1180 Uccle
- Simone Retter, maître en droit, ayant son adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer Commissaire aux comptes avec effet immédiat:

Société de Gestion Internationale S.à.r.l., ayant son siège social au 81, rue Jean-Baptiste Gillardin, L-4735 Pétange, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le 77.606

jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée a décidé de transférer, avec effet au 1^{er} décembre 2008, le Siège Social de la Société du 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour PARFON S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009026033/795/31.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07682. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

UBS (Lux) Structured Sicav 2, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 102.240.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 22 décembre 2008

Sont réélus au Conseil d'Administration:

- M. Thomas Rose, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012
- M. Christian Gast, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2011
- M. Tahir Shafi, Finsbury Avenue 1, GB-ECC2M 2PP London, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010
- M. Günter Lutgen, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2014
- M. Jeremy Stenham, Finsbury Avenue 1, GB-ECC2M 2PP London, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2013
- M. Axel Keufen, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Pour UBS (Lux) Structured Sicav 2

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Oliver Schütz / Martin Rausch

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2009024611/1360/23.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05164. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090025465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Infomax Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 28.600,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 116.245.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 3 février 2009

- L'associé unique décide d'accepter la démission de M. Charles Meyer en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet au 31 octobre 2008.

- L'associé unique décide d'accepter la démission de M. Alain Heinz en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat.

- L'associé unique décide de nommer M. Alain Peigneux, né le 27 février 1968 à Huy, Belgique, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- L'associé unique décide de nommer M. Cédric Raths, né le 9 avril 1974 à Bastogne, Belgique, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- L'associé unique confirme que dorénavant le conseil de gérance de la Société sera composé comme suit:

* *Gérants de catégorie A*

- M. Christopher Finn

* *Gérants de catégorie B*

- M. Alain Peigneux

- M. Cédric Raths

Pour extrait sincère et conforme

Pour Infomax Investments S.à r.l.

Cédric RATHS

Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2009026626/6341/31.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2009, réf. LSO-DB05579. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090028527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2009.

Panami Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 132.088.

Suite à la conclusion en date du 15 avril 2008 d'une convention de cession de parts sociales, la société de droit italien PROGEA S.R.L. ayant son siège social à Corso Europa 10, 20122 Milan (Italie), enregistré en Italie sous le numéro Mi-05801860965 a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société PANAMI S.à.r.l. de la manière suivante:

- 100 parts sociales d'une valeur de EUR 125- chacune, à la société ECOPROMPT S.A.

Ainsi, les parts de la société à responsabilité limitée PANAMI S.à.r.l. sont réparties de la manière suivante:

- ECOPROMPT S.A.: 100 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/02/2009.

Pour PANAMI Sàrl

Romain THILLENS

Par procuration

Référence de publication: 2009024629/565/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02433. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090025408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Sierra Wireless Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 141.993.

Par résolutions signées en date du 12 janvier 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Laurent Ricci, gérant, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet immédiat.

- Acceptation de la démission de Xavier Pauwels, gérant, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet immédiat.

- Nomination de Yannick Poos, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- Nomination de Jocelyn Anita Chang, avec adresse professionnelle au 13811 Wireless Way, V6V 3A4, Richmond, BC, Canada, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- Nomination de James Brian Kirkpatrick, avec adresse professionnelle au 2290 Cosmos Court, 92011, Carlsbad, Californie, Etats-Unis, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009024634/581/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01807. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090025546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Metaprotech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.225.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 13 novembre 2008

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Président; Monsieur Claude SCHMITZ, conseiller fiscal, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009024646/534/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01626. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090025853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

VAM Global Funds (LUX), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 128.175.

*Extract of the minutes of the annual general meeting of the shareholders
of the Company held on 15 October 2008 at the registered office of the Company*

The Directors are:

- Mr Peter John de Putron, with professional address at 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

- Mr Yves de Vos, with professional address at 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

- Mr Benoni Dufour, 15, Op der Sank, L-5713 Aspelt

- Mr Hans Nikolaus Gerner, with professional address at 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

- Mr Romain Moebus, with professional address at 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

- Mr Michael Hunt, with professional address at 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

The Auditor is:

- Ernst & Young S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

The mandates of the Directors and of the Auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the shareholders to be held in the year two thousand nine.

French translation - Traduction en français

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires
de la Société qui s'est tenue en date du 15 octobre 2008 à Luxembourg*

L'assemblée décide de réélire les administrateurs et le réviseur d'entreprises en fonction pour une nouvelle période d'un an.

Les administrateurs sont:

- M. Peter John de Putron, avec adresse professionnelle à 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

- M. Yves de Vos, avec adresse professionnelle à 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- M. Benoni Dufour, 15, Op der Sank, L-5713 Aspelt
- M. Hans Nikolaus Gerner, avec adresse professionnelle à 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- M. Romain Moebus, avec adresse professionnelle à 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- M. Michael Hunt, avec adresse professionnelle à 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Le réviseur d'entreprises est:

- Ernst & Young S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises prendront fin immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille neuf.

Certified true extract / Extrait certifié conforme

Yves de Vos / R. Moebus

Directors / Administrateurs

Référence de publication: 2009025390/520/41.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04697. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Mariram S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 34.374.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 11 novembre 2008

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 juin 2014:

- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg, Président;
- Monsieur Claude ZIMMER, maître en sciences économiques, licencié en droit, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg;
- Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 juin 2014:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009024647/534/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01628. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090025860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

CA EBC Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 28.750,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 116.251.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 3 février 2009

- L'associé unique décide d'accepter la démission de M. Charles Meyer en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet au 31 octobre 2008.
- L'associé unique décide d'accepter la démission de M. Alain Heinz en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat.
- L'associé unique décide de nommer M. Alain Peigneux, né le 27 février 1968 à Huy, Belgique, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- L'associé unique décide de nommer M. Cédric Raths, né le 9 avril 1974 à Bastogne, Belgique, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- L'associé unique confirme que dorénavant le conseil de gérance de la Société sera composé comme suit:

* *Gérants de catégorie A*

- M. Michael Schuster

* *Gérants de catégorie B*

- M. Alain Peigneux

- M. Cédric Raths

Pour extrait sincère et conforme

Pour CA EBC Investments S.à r.l.

Cédric RATHS

Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2009026627/6341/31.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2009, réf. LSO-DB05576. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090028532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2009.

Urka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6871 Wecker, 2, Op Huefdreich.

R.C.S. Luxembourg B 87.977.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 27 novembre 2008

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- Monsieur Jürgen SCHULZE, Diplom-Kaufmann, demeurant au 8, Fuchsweg, 50859 Köln, Allemagne;

- Monsieur Klaus-Dieter THOMA, Diplom-Betriebswirt, demeurant au 337, Kemnader Strasse, 44797 Bochum, Allemagne;

- Frau Carmen FIXEMER, Diplom-Psychologin, demeurant au 92, Bergstraße, 66706 Perl, Allemagne.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009024648/534/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02058. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090025874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Taygeta Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.216.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 9 janvier 2009

1. M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant B.

2. Le nombre des gérants a été augmenté de 2 (deux) à 3 (trois).

3. M. David CATALA, administrateur de sociétés, né à Gand (Belgique), le 19 janvier 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.

4. Mme Fanny AUENALLAH, administrateur de société, née à Mers-el-Kebir (Algérie), le 16 décembre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 février 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour TAYGETA INVESTMENTS S.à r.l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009024650/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02756. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090026037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Atlantico S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 38.873.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 28 janvier 2009

1) Fin du mandat d'administrateur de:

- M. Sinan SAR.

2) Nomination au conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014:

- M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 4/02/2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour ATLANTICO S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009024651/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02753. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090026041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Rock Ridge RE 25, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 131.926.

—
In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Field Point IV S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 119.324 (the "Sole Shareholder"),

duly represented by Ms Lynn Kanaan, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 28 November 2008.

The said proxy, initialed "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of Rock Ridge RE 25, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 131.926, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Martine Schaeffer, on 6 September 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 24 October 2007 number 2405 (the "Company").

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, took the following resolutions:

First resolution

In accordance with articles 141 to 151 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the Sole Shareholder decides to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder decides to appoint as liquidator AIM Services S.à r.l., a société à responsabilité limitée duly incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 74.676 (the "Liquidator").

The Liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law. He may accomplish all acts provided for by Article 145 without the authorization of the Sole Shareholder in cases when the law provides for a mandatory authorization.

The Liquidator may exempt the registrar of mortgages from automatic registration. He may waive all real rights, liens, mortgages, rescissory actions, grant release, with or without payment, of all lien and mortgage registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Liquidator is exempt from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company.

The Liquidator may, for special or specific operations and for a set period of time, delegate to one or more attorneys a specific part of his powers. The Liquidator shall remain liable for all actions undertaken further to such delegation.

The Liquidator will discharge all liabilities, to the extent they are known to him. The net assets of the Company, after payment of the liabilities, will be distributed in kind and in cash by the Liquidator to the Sole Shareholders.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons known to the notary by their names, first names, civil status and residences, said persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-huitième jour de ce mois de novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Field Point IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.324 (l'«Actionnaire Unique»),

dûment représentée par Mlle Lynn Kanaan, maître en droit, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée au Luxembourg le 28 novembre 2008.

Ladite procuration, paraphée «ne varietur» par la comparante restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée simultanément auprès des autorités d'enregistrement.

Ladite comparante est l'actionnaire unique de Rock Ridge RE 25, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 131.926, constituée par devant le notaire Maître Martine Schaeffer, le 6 septembre 2007, dont l'acte fut publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 24 Octobre 2007 numéro 2040 (la «Société»).

L'Actionnaire Unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'Actionnaire Unique décide de dissoudre la Société et d'entamer la procédure de liquidation.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Actionnaire Unique décide de nommer comme liquidateur la société AIM Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.676 (le «Liquidateur»).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus ainsi que le prévoient les articles 144 à 148bis de la Loi. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans l'autorisation de l'Actionnaire Unique dans les cas où elle est obligatoirement requise par la loi.

Le Liquidateur peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office. Il peut renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur peut, pour des opérations spéciales ou spécifiques et pour une durée définie, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie déterminée de ses pouvoirs. Le liquidateur restera responsable de toutes les actions entreprises suites à une telle délégation.

Le Liquidateur paiera les dettes dans la mesure où il en a connaissance. L'actif net de la Société, après paiement des dettes, sera distribué en nature et en espèces par le Liquidateur à l'Actionnaire Unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. KANAAN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 3 décembre 2008. Relation: LAC/2008/48549. Reçu douze euros (12,- €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009025443/211/98.

(090027345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

RA Investments Luxembourg I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 128.163.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 9 janvier 2009

1. M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant A.
2. Le nombre des gérants a été augmenté de 3 (trois) à 4 (quatre).
3. M. Cédric BRADFER, administrateur de société, né à Chambéry (France), le 2 août 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant A pour une durée indéterminée.
4. Mme Fanny AUENALLAH, administrateur de société, née à Mers-el-Kebir (Algérie), le 16 décembre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 février 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour RA Investments Luxembourg I S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009024652/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02748. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090026051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Polar Windows S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 135.176.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 9 janvier 2009

1. M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant B.
2. Le nombre des gérants a été augmenté de 3 (trois) à 4 (quatre).
3. M. Cédric BRADFER, administrateur de société, né à Chambéry (France), le 2 août 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.

4. Mme Fanny AUENALLAH, administrateur de société, née à Mers-el-Kebir (Algérie), le 16 décembre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 février 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Polar Windows S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009024653/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02745. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090026062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Decogest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 42.526.

Extrait de la décision prise par l'assemblée générale des actionnaires en date du 30 janvier 2009

1. Monsieur Cornelius Martin BECHTEL a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

2. Monsieur Gérard BIRCHEN a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

3. Monsieur Sinan SAR a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 03/02/2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour DECOGEST S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009024657/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02521. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090026076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

Aviatrax S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 144.706.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le cinq février.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1) Madame Matthildur KRISTJANSDDOTTIR, business manager, demeurant à L-6170 Godbrange, 12, Enner der Haerdchen.

2) Monsieur Hermann REYNISSON, investor, demeurant à L-6170 Godbrange, 12, Enner der Haerdchen.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'ils constituent par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "Aviatrax S.A." (la "Société").

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, (Grand-Duché de Luxembourg).

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société aura pour objet de faciliter l'échange d'informations entre opérateurs aériens, propriétaires d'aéronefs et professionnels de l'aviation ainsi que le conseil de solutions appropriées pour l'engagement de personnel relié à l'aviation.

En outre, la Société pourra fournir une assistance financière à n'importe quelle société liée, en particulier accorder des prêts, des ouvertures de crédit, des intérêts sur titres ou des garanties sous quelle que forme que ce soit et quels qu'en soient les termes et leur fournir du conseil ou une assistance sous quelle que forme que ce soit.

La Société peut également réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations et tous autres instruments financiers, qui pourront être convertibles.

En général, la Société pourra également réaliser toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 3. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) représenté par CENT (100) actions d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310,- EUR) par action.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Si un des actionnaires décidait de céder ses actions, il s'engage à les vendre par priorité aux autres actionnaires.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration désigne son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué ou de toute personne dûment habilitée.

Toutefois, pour toutes les opérations entrant dans le cadre des activités soumises à l'autorisation préalable du Ministère des Classes Moyennes, la Société devra toujours être engagée soit par la signature conjointe d'un administrateur et de la

personne au nom de laquelle ladite autorisation est délivrée, soit par la signature individuelle du délégué à la gestion journalière, de l'administrateur ou du président du Conseil d'Administration pour autant que ce signataire individuel soit détenteur de l'autorisation de commerce.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2^{ème} jour du mois de mai à 17.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2010.
- 3.- Exceptionnellement, le premier président et le premier délégué du Conseil d'Administration peuvent être nommés par la première assemblée générale des actionnaires.

Souscription et Libération

Les statuts ayant ainsi été arrêtés, les cent (100) actions ont été souscrites comme suit:

1) Madame Matthildur KRISTJANSDOTTIR, préqualifié, cinquante actions	50
2) Monsieur Hermann REYNISSON, préqualifié, cinquante actions	50
Total: cent actions	100

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme mille cinq cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants pré-mentionnés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Madame Matthildur KRISTJANSDOTTIR, business manager, née à Reykjavik (Islande), le 8 mars 1969, demeurant à L-6170 Godbrange, 12, Enner der Haerdchen;

b) Monsieur Hermann REYNISSON, investor, né à Keflavfk (Islande), le 29 décembre 1965, demeurant à L-6170 Godbrange, 12, Enner der Haerdchen; président du Conseil d'administration;

c) Monsieur Paul WORTH, expert-comptable, né à Wokingham, (Royaume-Uni), le 13 décembre 1952, demeurant à L-6112 Junglinster, 38, rue de Bourglinster.

3. Monsieur Henri VANHERBERGHEN, ingénieur commercial et comptable agréé, né à Uccle, (Belgique), le 15 mai 1941, demeurant à B-1180 Bruxelles, 78, rue A. Asselbergs, est appelé à la fonction de commissaire.

4. Le siège de la Société est fixé à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

5. Faisant usage de la faculté offerte par la disposition transitoire (3), l'assemblée nomme Matthildur KRISTJANS-DOTTIR, préqualifiée, aux fonctions:

- d'administrateur-délégué de la Société.

6. Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: KRISTJANSDOTTIR; REYNISSON; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 février 2009. Relation GRE/2009/553. Reçu soixante quinze euros 75 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial;

Junglinster, le 13 février 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009025624/231/147.

(090027391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Lux-World Fund Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 46.535.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 janvier 2009

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 janvier 2008, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en janvier 2010:

M. Jean-Claude FINCK, président

M. Ernest CRAVATTE, vice-président

M. Michel BIREL, administrateur

M. Gilbert ERNST, administrateur

M. Guy HOFFMANN, administrateur

M. Jean-Paul KRAUS, administrateur

M. Guy ROSSELJONG, administrateur

Mme Françoise THOMA, administrateur

II. Nomination du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Frank MOSAR, a été fixé jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Commissaire aux Comptes, Monsieur Frank MOSAR, pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en janvier 2010.

Luxembourg, le 21 janvier 2009.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009024658/1122/32.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01932. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090026128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2009.

ArcelorMittal Dommeldange S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.200.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 17.594.

Changement de la dénomination de l'Associé unique

En date du 31 mars 2006, ARBED, société anonyme, ayant son siège social au 19 avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 6990, associée unique, détentrice de la totalité des 25.000 parts sociales, a changé sa dénomination en Arcelor Luxembourg.

En date du 28 mars 2008, Arcelor Luxembourg a changé sa dénomination en ArcelorMittal Luxembourg.

A ce jour, l'associé unique de la société ArcelorMittal Dommeldange S.à r.l. est la société ArcelorMittal Luxembourg, détentrice de la totalité des 25.000 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2009.

ArcelorMittal Dommeldange S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Jean-Michel Dengler / Christian Zeyen

Référence de publication: 2009025289/571/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02409. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090027792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Danatis Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 120.641.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents des son/ses administrateur(s):

Mr. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 août 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. et T.C.G. Gestion S.A. avec effet immédiat.

Mr. Fabrice Geimer, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 août 2008 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 février 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Administrateur

Par Doeke van der Molen

Représentant Permanent

Référence de publication: 2009025278/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2009, réf. LSO-DB04430. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090027732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Halo Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 102.396.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents des son/ses administrateur(s):

Mr. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 août 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. et T.C.G. Gestion S.A. avec effet immédiat.

Mr. Fabrice Geimer, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 août 2008 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 février 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Administrateur

Par Doeke van der Molen

Représentant Permanent

Référence de publication: 2009025279/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2009, réf. LSO-DB04431. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Synergy Motor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 59.663.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents des son/ses administrateur(s):

Mr. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 août 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. et de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat.

Mr. Fabrice Geimer, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 août 2008 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 février 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Administrateur

Par Doeke van der Molen

Représentant Permanent

Référence de publication: 2009025280/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2009, réf. LSO-DB04432. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Rubin II S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 127.508.

Excerpt of the shareholder's resolution dated October 8, 2008

The undersigned:

- Rubin Sàrl with registered office 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

being the sole shareholder of the Company (the "Shareholder"), hereby approves the following resolutions:

1. The following person is hereby removed as manager with effect as of now:

Serge Bataillie, born on September 6, 1962 in Dunkerque, France.

2. The following person is hereby appointed as manager with effect as of now:

Yves Barthels, born on October 10, 1973 in Luxembourg, with address 3B, rue Erpelding, L-7349 Heisdorf, G.D. of Luxembourg.

The sole Shareholder further takes note that Yves Barthels also replaces Serge Bataillie as manager of AEW Luxembourg Sàrl, a further manager of Rubin II Sàrl.

Consequently, the Board of Managers of Rubin II Sàrl is represented by the following managers:

- AEW Luxembourg Sàrl represented by Patrick Zurstrassen, Yves Barthels, François Pochard
- Yves Barthels
- Patrick Zurstrassen

Rubin S.à.r.l.
by Yves Barthels

TRADUCTION

Extrait de la résolution des actionnaires du 8 octobre 2008

La soussignée:

- Rubin S.à.r.l. ayant son siège social 5, allée Scheffer, à L-2520 Luxembourg
en sa qualité d'actionnaire unique de la société («l'actionnaire»), approuve par la présente les résolutions suivantes:

1. Le gérant suivant est remplacé avec effet immédiat:

Serge Bataillie, né le 6 septembre 1962 à Dunkerque, France.

2. Le gérant suivant est désigné avec effet immédiat:

Yves Barthels, né le 10 octobre 1973 à Luxembourg, demeurant à L-7349 Heisdorf, 3B, rue Erpelding au Grand-Duché de Luxembourg.

L'actionnaire unique prend acte que Yves Barthels remplace également Serge Bataillie en sa qualité de gérant de AEW Luxembourg S.à.r.l., futur gérant de RUBIN II S.à.r.l.

Par conséquent, le conseil des gérants de RUBIN II S.à.r.l. est représenté par les gérants suivants:

- AEW Luxembourg S.à.r.l. représentée par Patrick Zurstrassen, Yves Barthels, François Pochard
- Yves Barthels
- Patrick Zurstrassen

Rubin S.à.r.l.
par Yves Barthels

Référence de publication: 2009025329/6174/45.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2009, réf. LSO-DB04441. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Opozno Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.264.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 11 décembre 2008

En date du 11 décembre 2008, l'Associé Unique de Opozno Luxembourg S.à.r.l («la Société») a pris les résolutions suivantes:

- De nommer Monsieur Miroslaw Jdrzejczyk, né le 27 juin 1969, résident professionnellement at 36, Al Solidarnosci, PL-25-323 Kielce, Pologne, comme gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée. Sa signature étant conjointe avec les autres membres du Conseil de Gérance;

- De confirmer que désormais, la signature de Luxembourg Corporation Company SA en tant que gérant est conjointe avec les autres membres du Conseil de Gérance.

Luxembourg, le 21 janvier 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009025284/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09696. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Caves Maia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9145 Erpeldange, 45, Porte des Ardennes.
R.C.S. Luxembourg B 139.455.

—
Extrait de l'assemblée générale du 10 février 2009

L'Assemblée Générale des associés a autorisé la cession de parts sociales suivante qui a eu lieu en date du 10 février 2009:

Monsieur Zeferino Jesus BARROS DE OLIVEIRA, né le 13 février 1962 à Oliveira Do Bairro au Portugal demeurant L-9145 Erpeldange, 45, Porte des Ardennes a cédé les 25 parts sociales qu'il détenait à Monsieur Patrick REEFF, né le 07 février 1985 à Ettelbruck, demeurant L-9142 Burden 3 rue Jean-Pierre Gaspard.

Au terme de cette cession de parts sociales, la répartition du capital de la société est la suivante:

Mr Anibal FERREIRA MAIA	75 parts sociales
Mr Patrick REEFF	25 parts sociales
	<u>100 parts sociales</u>

signature.

Luxembourg, le 10 février 2009.

Référence de publication: 2009025285/1218/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2009, réf. LSO-DB04233. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Immonat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7721 Colmar-Berg, 3, An der Gaessel.
R.C.S. Luxembourg B 73.785.

—
Auszug der Beschlüsse des Verwaltungsrats vom 7. Januar 2009

Der Verwaltungsrat hat einstimmig folgende Entschlüsse gefasst:

Beschluss 1

Herr Helmut Fink, Diplomingenieur, wohnhaft in D-54646 Bettingen, Auf Liesenberg 1, wird zum Delegierten des Verwaltungsrats, mit dem Auftrag der täglichen Geschäftsführung, ernannt.

Beschluss 2

Der Delegierte des Verwaltungsrats ist befugt in allen Angelegenheiten die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtskräftig zu verpflichten.

Colmar-Berg, den 7. Januar 2009.

Für gleichlautenden Auszug

Die Gesellschaft

Unterschriften

Référence de publication: 2009025288/6261/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06087. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

B.P.G. Construction S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3636 Kayl, 34, rue de l'Eglise.
R.C.S. Luxembourg B 106.965.

—
AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendneun, am dritten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph WAGNER, mit Amtssitz in Sassenheim (Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Karlheinz BECK, Geschäftsführer, geboren in Grossgartach (Deutschland), am 28. März 1940, beruflich wohnhaft in 34, rue de l'Eglise, L-3636 Kayl.

Welcher Komparsent den amtierenden Notar ersuchte, seine Erklärungen und Feststellungen zu beurkunden wie folgt:

1.- Dass er, der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft "B.P.G. CONSTRUCTION S.à r.l.", eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in 34, rue de l'Eglise, L-3636 Kayl, gegründet gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars vom 22. März 2005, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 753 vom 28. Juli 2005, noch immer ist und dass die Satzung der Gesellschaft seit ihrer Gründung nicht abgeändert wurde.

2.- Dass die Gesellschaft rechtmäßig unter Sektion Nummer 106.965 im Handels- und Gesellschaftsregister von und zu Luxemburg, eingetragen wurde.

3.- Dass das Stammkapital der Gesellschaft ZWÖLFTAUSENDFÜNFHUNDERT EURO (12.500,- EUR) beträgt und eingeteilt ist in einhundert (100) voll einbezahlten Anteile mit einem Nennwert von jeweils EINHUNDERTFÜNFUNDZWANZIG EURO (125,- EUR), die alle von ihm gehalten werden.

4.- Dass der Erschienene ausdrücklich beschließt die Gesellschaft mit Wirkung auf dem heutigen Tage aufzulösen.

5.- Dass die Bilanz zum 31. Dezember 2008, sowie die Gewinn- und Verlustrechnung für den Zeitraum vom 1. Januar 2008 bis zum 31. Dezember 2008 gebilligt wurde.

6.- Dass demzufolge der Erschienene, in seiner Eigenschaft als einziger und alleiniger Liquidator, alle Aktiva und Passiva der aufgelösten Gesellschaft übernommen hat, daß alle Verbindlichkeiten beglichen wurden und daß die Liquidation der Gesellschaft abgeschlossen ist, unbeschadet der Tatsache, daß er ohnehin persönlich und für sämtliche Verbindlichkeiten der aufgelösten Gesellschaft haftet.

7.- Dass dem alleinigen Geschäftsführer volle Entlastung für die Ausübung seines Mandates bis zum heutigen Tage erteilt wurde.

8.- Dass die Bücher und Dokumente der aufgelösten Gesellschaft während fünf Jahren am früheren Gesellschaftssitz in 34, rue de l'Eglise, L-3636 Kayl aufbewahrt werden.

9.- Dass der Erschienene für alle aus dieser Urkunde anfallenden Kosten persönlich haftet.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Beles (Großherzogtum Luxemburg), am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe zusammen mit dem amtierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: K. BECK, J.-J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 5. Februar 2009. Relation: EAC/2009/1292. Erhalten fünfundsiebzig Euro (75,- EUR).

Der Einnehmer ff. (gezeichnet): BOIÇA.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sondersammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Beles, den 11. Februar 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009025489/239/46.

(090027226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Turkey SH I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: TRY 25.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 134.242.

EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'associé unique prise en date du 10 février 2009 que:

M. Philippe CHAN, résidant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach a démissionné de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat.

M. Hermann-Günter SCHOMMARZ, ayant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach a été nommé en qualité de gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée déterminée allant jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle qui sera tenue en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 10 février 2009.

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2009025293/1337/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2009, réf. LSO-DB04559. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090028003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Titano Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 116.084.

Suite à la démission de Monsieur Giuseppe Buoncompagni en date du 22 janvier 2009 en tant qu'administrateur de la société Titano Fund, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

M. Mario Fantini

Cassa di Risparmio della Repubblica di San Marino S.p.A.

C.A.B. 09800.4

Piazzetta del Titano, 2

M. Vilmo Montanari

Sedicibanca S.p.A.

Via Zucchelli

1600187 Roma

M. Maurizio Morolli

Cassa di Risparmio della Repubblica di San Marino S.p.A.

C.A.B. 09800.4

Piazzetta del Titano, 2

M. Luca Simoni

Cassa di Risparmio della Repubblica di San Marino S.p.A.

C.A.B. 09800.4

Piazzetta del Titano, 2

Pour Titano Fund

Société d'investissement à capital variable

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2009025368/1126/32.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA10221. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Turkey SH II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: TRY 25.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 134.241.

EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'associé unique prise en date du 10 février 2009 que:

M. Philippe CHAN, résidant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach a démissionné de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat.

M. Hermann-Günter SCHOMMARZ, ayant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach a été nommé en qualité de gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée déterminée allant jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui sera tenue en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 10 février 2009.

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2009025294/1337/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2009, réf. LSO-DB04555. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Carlyle Strategic Partners Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 124.665.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 janvier 2009

- L'associé unique décide d'accepter la démission de M. Charles Meyer en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet au 31 octobre 2008.
- L'associé unique décide d'accepter la démission de M. Alain Heinz en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat.
- L'associé unique décide de nommer M. Alain Peigneux, né le 27 février 1968 à Huy, Belgique, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
- L'associé unique décide de nommer M. Cédric Raths, né le 9 avril 1974 à Bastogne, Belgique, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
- L'associé unique confirme que dorénavant le conseil de gérance de la Société sera composé comme suit:

** Gérants de catégorie A*

- M. Christopher Finn

- M. John Beczak

** Gérants de catégorie B*

- M. Alain Peigneux

- M. Cédric Raths

Pour extrait sincère et conforme

Pour Carlyle Strategic Partners Luxembourg S.à r.l.

Cédric RATHS

Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2009026623/6341/32.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2009, réf. LSO-DB05586. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090028518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2009.

Premium Portfolio SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 137.056.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Premium Portfolio SICAV

Die Ordentliche Generalversammlung vom 11. Februar 2009 der Premium Portfolio SICAV hat folgende Beschlüsse gefasst:

...

TOP 4 Zur Wahl des Verwaltungsrates stellen sich

- Herr Frank Endres (Vorsitzender)

- Herr Ulrich Juchem (stellv. Vorsitzender)

- Herr Ralf Hammerl (Mitglied)

- Herr Jochen Seiff (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.

Die genannten Herren werden einstimmig von den Aktionären bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010 in den Verwaltungsrat gewählt.

Die Aktionäre beschließen einstimmig, bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung PricewaterhouseCoopers S.à r. l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

...

Luxemburg, 11. Februar 2009.
DZ BANK International S.A.
Für Premium Portfolio SICAV
V. Augsdörfer / J. Haselhorst

Référence de publication: 2009025299/1239/28.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04937. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.000.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 27.900.

Extrait des résolutions prises par le Conseil de Gérance du 6 février 2009

Composition du conseil de Gérance

Le Conseil de Gérance a noté la démission de M. Peter SCHWICHT en tant que Gérant de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. en date du 6 février 2009.

Au 6 février 2009, le conseil de gérance se compose comme suit:

- M. Jonathan P. GRIFFIN
- M. Graham A. GOODHEW
- M. Jean-Jacques LAVA
- M. James B. BRODERICK
- M. Daniel WATKINS

Composition des Dirigeants

Le Conseil de Gérance a noté que les délégués à la gestion journalière sont désormais connus sous le titre de «Dirigeants».

Le Conseil de Gérance a par ailleurs décidé de nommer les personnes suivantes en tant que Dirigeants de la société à compter du 5 janvier 2009:

- M. Andrew S TAYLOR, Vice President, JPMorgan Asset Management (UK) Limited, domicilié professionnellement à Finsbury Dials, 20 Finsbury Street, Londres EC2Y 9AQ, Grande Bretagne
- M. Ian M DAVIES, Vice President, JPMorgan Asset Management (UK) Limited, domicilié professionnellement à Finsbury Dials, 20 Finsbury Street, Londres EC2Y 9AQ. Grande Bretagne

Le Conseil de Gérance a également noté la démission de M. Jean-Jacques LAVA en tant que Dirigeant de la société en date du 5 janvier 2009.

Au 5 janvier 2009, les Dirigeants se composent comme suit:

- M. Jonathan P. GRIFFIN
- M. Graham A. GOODHEW
- M. Andrew S TAYLOR
- M. Ian M DAVIES

Certifié conforme
Pam Steinfeldt-Kristensen
Signature
Assistant Vice-President

Référence de publication: 2009025300/644/40.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04939. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Prorest Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Enseigne commerciale: Les Points.

Siège social: L-5752 Frisange, 7-9, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 141.367.

L'an deux mille neuf; le vingt-trois janvier;

Par-devant Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

Monsieur Sergio BISCARO, commerçant, né à Monfalcone Gorizia (Italie), le 28 mai 1961 (Matricule No. 19610528093), demeurant à L-3334 Hellange, 7A, rue de la Gare.

Lequel comparant déclare être seul et unique associé de la société à responsabilité «PROREST Sàrl», avec siège social établi à L-3334 Hellange, 7A, rue de la Gare.

inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 141.367;

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 août 2008, publié au Mémorial C de 2008, page 111.774;

Lequel comparant s'est réunie en assemblée générale extraordinaire et a pris, les résolutions suivantes:

Première résolution.

L'assemblée générale décide d'exploiter le commerce sous l'enseigne «LES POINTS».

Deuxième résolution.

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-3334 Hellange, 7A, rue de la Gare à L-5752 Frisange, 7-9, route de Luxembourg.

Troisième résolution.

Suite au prédit transfert de siège social le premier alinéa de l'article 2 des statuts est à lire comme suit:

«Art. 2. premier alinéa. Le siège de la société est établi à Frisange».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais.

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de l'assemblée générale extraordinaire, s'élève approximativement à la somme de SEPT CENT VINGT EURO (720.-EUR).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude, date qu'en tête des présentes;

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue de nous notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Biscaro, C.Doerner.

Enregistré à Esch/Alzette le 29 janvier 2009, Relation: EAC/2009/997. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande au fin de la publication au Mémorial du Commerce et des Sociétés.

Bettembourg, le 6 février 2009.

Christine DOERNER.

Référence de publication: 2009025651/209/40.

(090027842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Gainsborough S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 142.819.

—
EXTRAIT

L'associé unique a pris les résolutions suivantes, en date du 29 janvier 2009:

1. Les personnes suivantes ont été nommées en tant que gérants de catégorie A:

- Monsieur Robert ROSS, né le 24 juin 1952 à Pittsburg, Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 3, Limited Parkway, Columbus, Ohio 43230, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Tim FABER, né le 11 octobre 1961 à Battle Creek, Michigan, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 3, Limited Parkway, Columbus, Ohio 43230, Etats-Unis d'Amérique.

2. Les personnes suivantes ont été nommées en tant que gérants de catégorie B:

- Monsieur Luc SUNNEN, né le 22 décembre 1961 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Luxembourg;

- Monsieur Christophe FENDER, né le 10 juillet 1965 à Strasbourg, France, avec adresse professionnelle au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Luxembourg.

3. D'autre part, l'associé décide de nommer à la fonction de gérant de catégorie B, le gérant actuel, Monsieur Marcel STEPHANY.

Leur mandat sera d'une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009025302/799/29.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2009, réf. LSO-DB05366. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Diamond Water STEX Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.585.

—
Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03 février 2009 de la société Diamond Water STEX Corporation S.A. que l'actionnaire a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de l'Administrateur et président du conseil d'administration à partir du 17 novembre 2008:

Wolfram Vögele

Acceptation de la démission de l'Administrateur à partir du 17 novembre 2008:

Götz Schöbel

Révocation de l'Administrateur à partir de la présente Assemblée Générale Extraordinaire:

Hermann-Josef Düpre

Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes à partir du 17 novembre 2008:

LCG INTERNATIONAL A. G.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diamond Water STEX Corporation S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2009025319/683/25.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2009, réf. LSO-DB04269. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Tengis Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 97.876.

—
suite à l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 28 janvier 2009 il a été convenu ce qui suit:

La démission de l'administrateur:

- Eugenia Zubeldia Rodriguez-Villa, 5,C. Alberto Alcocer, 28391 Madrid, Espagne
est accepté avec effet au 3 juillet 2008.

Est nommé administrateur:

- M. Marc Liesch, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AAD FIDUCIAIRE SARL

Signature

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2009025303/723/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02596. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

TCC Holding (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 14.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 75.853.

—
In the year two thousand and nine, on the sixth of February.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Tyco Contracting Ltd., a company incorporated under the laws of Bermuda, having its registered office at 96 Pitts Bay Road, Pembroke, HM 08, Bermuda (the Sole Shareholder), hereby represented by Sebastian Seelig, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy.

The proxy from the Sole Shareholder after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder appears in its capacity as sole shareholder of TCC Holding (Luxembourg) S. à r.l, a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) having its registered office at 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 75.853 (the Company), in order to hold an extraordinary general meeting of the Sole Shareholder of the Company (the Meeting). The Company was incorporated under Luxembourg law on 5 May 2000 pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 661 of 15 September 2000.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the following to be recorded:

I. that the Sole Shareholder represents all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at USD 14,000 (fourteen thousand United States Dollars), divided into 140 (one hundred and forty) shares having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Amendment to the dates of the accounting year of the Company;
3. Amendment to article 14 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the amendment under item 2. above; and
4. Authorisation and empowerment of any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see to and to accomplish any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the items on this agenda, including but not limited, to the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder of the Company represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the dates of the accounting year of the Company, as follows:

(a) the accounting year of the Company shall begin on the 26th of September rather than on the 29th of September, and

(b) the accounting year of the Company shall close on the 25th of September of the next year rather than on the 28th September of the next year.

The Meeting resolves that the current accounting year of the Company that started on the 29th of September 2008 shall close on the 25th of September 2009 rather than on the 28th of September 2009.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 14 of the Articles in order to reflect the second resolution above, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 14. Accounting year.** The Company's accounting year begins on the 26th September and ends on the 25th of September of the following year."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to empower and authorise any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see to and to accomplish any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the above resolutions, including but not limited, to the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this notarial deed, is approximately EUR 1,200 (mille deux cents euros).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Grand Duchy of Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le six février.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Tyco Contracting Ltd., une société existant sous les lois des Bermudes, ayant son siège social à 96 Pitts Bay Road, Pembroke, HM 08, Bermuda (l'Associé Unique), ici représentée par M Sebastian Seelig, juriste, résidant à professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration.

Ladite procuration de l'Associé Unique, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire agissant au nom de l'Associé Unique et par le notaire instrumentaire demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique se présente dans sa capacité d'associé unique de TCC Holding (Luxembourg) S. à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 75.853 (la Société), afin de tenir une assemblée générale extraordinaire de l'Associé Unique de la Société (l'Assemblée). La Société a été constituée sous la loi luxembourgeoise le 5 mai 2000 en vertu d'un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant alors à Hespérange, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N o 661 du 15 septembre 2000.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. que l'Associé Unique représente la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à USD 14.000 (quatorze mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique), divisé en 140 (cent quarante) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de USD 100 (cent Dollars des Etats-Unis d'Amérique);

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Modification des dates de l'année sociale de la Société;
3. Modification de l'article 14 des statuts de la Société (les Statuts) afin d'y refléter la modification décrite sous le point 2 ci-dessus; et

4. Pouvoir et d'autoriser tout gérant de la Société ou tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, afin d'accomplir toutes formalités nécessaires avec les autorités Luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre du Commerce et des Sociétés Luxembourgeois et la publication d'extrait dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et de manière générale accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique de la Société représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme dûment convoqué et ayant déclaré avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable à l'Assemblée.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les dates de l'année sociale de la Société, comme suit:

- (a) l'année sociale de la Société commence le 26 septembre au lieu du 29 septembre, et
- (b) l'année sociale de la Société se termine le 25 septembre de l'année suivante au lieu du 28 septembre de l'année suivante.

L'Assemblée décide que l'année sociale en cours de la Société qui a commencé le 29 septembre 2008 se termine le 25 septembre 2009 au lieu du 28 septembre 2009.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 14 des Statuts afin d'y refléter la deuxième résolution ci-dessus, de manière à ce qu'il se lise dorénavant de la façon suivante:

" **Art. 14. Années sociale.** L'année sociale commence le 26 septembre et se termine le 25 septembre de l'année suivante."

Quatrième résolution

L'Associé Unique donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société ou tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, d'accomplir toutes formalités nécessaires avec les autorités Luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre du Commerce et des Sociétés Luxembourgeois et la publication d'extrait dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et de manière générale accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: S. Seelig et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 février 2009. LAC/2009/5393. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009026718/5770/142.

(090029113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2009.

GENEVA MANAGEMENT GROUP (Luxembourg) SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 85.717.

-
- Constituée suivant acte reçu par Me Paul BETTINGEN, notaire de résidence à L-NIEDERANVEN, en date du 19 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 738 du 15 mai 2002, dont les statuts furent modifiés pour la dernière fois suivant acte par Me Gérard LECUIT, notaire de résidence à L-LUXEMBOURG, en date du 16 janvier 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 597 du 13 avril 2007.

RECTIFICATIF

Suite à la constatation d'une erreur dans la publication et la transcription de la fonction et du pouvoir de signature de Monsieur Hendrik Petrus BARNHOORN, administrateur, dans les extraits du Registre de Commerce, il y a lieu d'apporter la rectification suivante:

- fonction correcte:

* Administrateur B (au lieu d'administrateur)

- pouvoir de signature correct:

* Signature conjointe (au lieu de collective à deux)

Ces données annulent et remplacent celles mentionnées dans la publication du 19 janvier 2009 portant le numéro L090009465.04.

Luxembourg, le 4 février 2009.

Pour la société

GENEVA MANAGEMENT GROUP (Luxembourg) S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2009025304/687/28.

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2009, réf. LSO-DB03752. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Rolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3211 Bettembourg, 80, rue d'Abweiler.

R.C.S. Luxembourg B 48.662.

Extrait de l'assemblée extraordinaire du 4 février 2009

L'assemblée générale accepte la démission de Madame Marie-Josée DONDELINGER en tant qu'administrateur.

L'assemblée générale décide de nommer respectivement de renouveler les mandats des administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2010:

- Monsieur Jean OESTREICHER demeurant à L-3241 Bettembourg, 38, rue Jacquinot

- Monsieur Arthur ZEIMET demeurant à L-3211 Bettembourg, 80, rue d'Abweiler

- Madame Marie-Josée MERTES demeurant à L-3211 Bettembourg, 80, rue d'Abweiler

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2010:

- Monsieur Georges ZEIMET demeurant à L-8378 Kleinbettingen, 22, rue de Kahler.

Signature.

Référence de publication: 2009025312/680/20.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2009, réf. LSO-DB05131. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Brabant Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 144.710.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le trente janvier.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1.- Compagnie Financière d'Assurance S.C.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), 19, rue Eugène Ruppert, en voie d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg,

représentée par son associé commandité la société CFA (Management) Sàrl, ayant son siège social à L-2453 Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), 19, rue Eugène Ruppert, en voie d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg,

ici représentée par son gérant unique Monsieur Vincent J. Derudder, domicilié à L-1126 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 20, rue d'Amsterdam,

2.- Monsieur Peter GOEBEL, administrateur de société, domicilié à Leyswood House, Groombridge Tunbridge Wells TN3 9PH, Grande Bretagne,

ici représenté par Monsieur Serge Goldberg, directeur, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19 rue Eugène Ruppert,

en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée à Tunbridge Wells, le 12 janvier 2009,

3.- Nucleus Euro-Advisers S.C.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), 19 rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.743,

représenté par son associé commandité la société NUCLEUS MANAGEMENT SA, avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19 rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 60.101, représentée par ses deux administrateurs Monsieur Vincent J. Derudder, administrateur de sociétés, demeurant à L-1126 Luxembourg, 20 rue d'Amsterdam, et Monsieur David MARTIN, administrateur de sociétés, demeurant à L-1126 Luxembourg, 20 rue d'Amsterdam,

ici représentée par Monsieur Serge Goldberg, directeur, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19 rue Eugène Ruppert,

en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée à Luxembourg, le 12 janvier 2009,

lesquelles prédites procurations après avoir été paraphées «ne varietur» par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Les parties comparantes, ès qualités en vertu desquelles elles agissent, ont demandé au notaire d'arrêter les statuts constitutifs d'une société anonyme qu'elles forment entre elles.

Titre I^{er} . - Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une Société Anonyme sous la dénomination de «BRABANT HOLDINGS SA».

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises d'assurance et/ou de réassurance luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Titre II. - Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à cent mille euros (100.000,- EUR), représenté par cent mille (100.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prévoit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III. - Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Par dérogation le premier président sera nommé par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société le requièrent. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10.- des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination d'un ou de plusieurs administrateur(s)-délégué(s).

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titres IV. - Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne pourra excéder six ans.

Titres V. - Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mardi du mois de juin à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. - Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2009.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2010, afin notamment d'approuver les comptes du premier exercice.

Souscription et Paiement

Les statuts ainsi établis, les parties susnommées ont souscrit les 100.000 (cent mille) actions comme suit:

1. Compagnie Financière d'Assurance S.C.A., préqualifiée, quarante-neuf mille neuf cent soixante-quinze actions	49.975
2. Monsieur Peter GOEBEL, préqualifié, quarante-neuf mille neuf cent soixante-quinze actions	49.975
3. Nucleus Euro-Advisers S.C.A., préqualifiée, cinquante actions	50
Total: cent mille actions	100.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des apports en espèces, de sorte que le capital libéré est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les comparants déclarent que le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la SCA en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de 1.500,- EUR.

Assemblée générale des actionnaires

Les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social souscrit, se sont constitués en assemblée générale, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués.

Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, les Actionnaires ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des membres du Conseil d'Administration est fixé à trois.
2. Sont désignés comme membres du Conseil d'Administration pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2014:
 - a) Monsieur Vincent J. DERUDDER, administrateur de sociétés, né à Clichy la Garenne (France), le 23 février 1948, domicilié à L-1126 Luxembourg, 20, rue d'Amsterdam,
 - b) Monsieur Peter GOEBEL, administrateur de sociétés, né à Pretoria (République d'Afrique du Sud), le 2 novembre 1964, domicilié à Leyswood House, Groombridge Tunbridge Wells TN3 9PH, Grande-Bretagne,
 - c) Monsieur Thierry MOOIJ, senior consultant, né à Neuilly-Sur-Seine (France), le 4 avril 1954, demeurant à L-8016 Strassen, 25, rue des Carrières.
3. Est désigné:
 - Président du Conseil, Monsieur Peter GOEBEL, préqualifié, et
 - Administrateur Délégué, Monsieur Vincent DERUDDER, préqualifié, ayant pouvoir de représenter la Société et de l'engager par sa signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière.
4. Est désigné commissaire aux comptes pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2014:
 - Van Cauter-Snauwaert & Co Sàrl, avec siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 52.610.
5. Le siège social de la société est fixé à L-2453 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 19, rue Eugène Ruppert.
6. Il est déclaré que précédemment à la constitution de la société, un acte d'achat a été signé par Monsieur Peter Goebel en date du 22 décembre 2008, au nom de la société en cours de constitution, pour l'acquisition de 6.250 actions de la société belge ACSO LIFE S.A.

Les comparants reconnaissent la validité des engagements pris au nom de la société.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. J. Derudder, S. Goldberg, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 janvier 2009. Relation:LAC/2009/3721. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial.

Hesperange, le 6 février 2009.

Martine DECKER.

Référence de publication: 2009025435/241/168.

(090027469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Opera Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 132.941.

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique de la Société en date du 22 décembre 2008:

1. Démission de Mme Bodour Mohamed Abdulla Mohamed Y. Al Tamimi de ses fonctions de gérant de la Société prenant effet le 23 octobre 2008.

2. Election de nouveau gérant pour une durée indéterminée à partir du 23 octobre 2008:

- M. Martin Schwarzburg, né le 11 octobre 1971 à Dessau, Allemagne, demeurant professionnellement à Abu Dhabi Investment Authority, 211 Corniche Street, P.O. Box 3600, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Opera Holdings S.à.r.l.

Wim J.A. Rits / Marcus J. Dijkerman

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009025315/683/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09541. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Opera Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 132.993.

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique de la Société en date du 22 décembre 2008:

1. Démission de Mme Bodour Mohamed Abdulla Mohamed Y. Al Tamimi de ses fonctions de gérant de la Société prenant effet le 23 octobre 2008.

2. Election de nouveau gérant pour une durée indéterminée à partir du 23 octobre 2008:

- M. Martin Schwarzburg, né le 11 octobre 1971 à Dessau, Allemagne, demeurant professionnellement à Abu Dhabi Investment Authority, 211 Corniche Street, P.O. Box 3600, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Opera Properties S.à r.l.

Wim J.A. Rits / Marcus J. Dijkerman

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009025316/683/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09543. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Marathon Luxembourg Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 101.139.

Il résulte des résolutions de l'Associé Unique en date du 29 janvier 2009 de la société Marathon Luxembourg Financing S.à r.l. que l'actionnaire a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant B pour une durée indéterminée à compter du 29 janvier 2009:

Monsieur Robert van't Hoef, né le 13 janvier 1958 à Schiedam, aux Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 46A Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Démission du Gérant B suivant, à compter du 29 janvier 2009:

Madame Gwénaëlle Cousin, née le 03 avril 1973 à Rennes, en France, ayant son adresse professionnelle au 46A Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marathon Luxembourg Financing S.à.r.l.

Jacob Mudde

Gérant B

Référence de publication: 2009025320/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2009, réf. LSO-DB04277. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Patton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 105.338.

Démission et nominations de mandat de gérant de la Société

(i) *Démission:*

M. Giovanni Spasiano a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 31 janvier 2009.

(ii) *Nominations:*

En date du 30 janvier 2009, l'unique actionnaire de la Société a nommé les personnes suivantes en tant que gérants de la Société avec effet immédiat et pour une période indéterminée:

- M. Markus Schafroth, chief financial officer et General Manager, né le 29 août 1964 à Bern, Suisse, ayant son adresse professionnelle au 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg; et

- Dr Achim Kunkel, Rechtsanwalt, né le 9 mai 1974 à Aschaffenburg, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2009.

Patton S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009025321/250/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2009, réf. LSO-DB02886. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

GDP Sungear Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 119.695.

Extrait des résolutions prises par voie de Résolution circulaire en date du 4 février 2009

En date du 4 février 2009, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 28 février 2009, de Madame Alessandra Ramadori en qualité d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration

- de coopter, avec effet au 28 février 2009, Monsieur Alberto Carpani, GDP SIM SpA, Via Leone XIII 14, I - 20145 Milan, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009

- de coopter, avec effet au 28 février 2009, Monsieur Alberto Carpani, GDP SIM SpA, Via Leone XIII 14, I - 20145 Milan, en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 5 février 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009025326/1024/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2009, réf. LSO-DB03963. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Silverlake SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 108.866.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Silverlake SICAV

Die Ordentliche Generalversammlung vom 10. Februar 2009 der Silverlake SICAV hat folgende Beschlüsse gefasst:

4.) Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010 werden folgende Personen als Verwaltungsratsmitglieder gewählt bzw. wiedergewählt:

Herr Bernhard Singer (Vorsitzender)

Herr Olivier-Joachim Weddrien (stellv. Vorsitzender)

Herr Thomas Gehlen (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.

Die Aktionäre beschließen einstimmig bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010, Dr. Wollen - Dr. Eimendorff S.à r.l. als Wirtschaftsprüfer wiederzuwählen.

Luxemburg, den 10. Februar 2009.

DZ BANK International S.A. für

Silverlake SICAV

C. Augsdörfer / T. Haselhorst

Référence de publication: 2009025360/1239/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04945. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090028023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Alov S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 632.125,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 103.414.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales date du 20 décembre 2007 que Alov Managementbeteiligung GmbH & Co. KG a transféré 126 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à Alov Holding S.à r.l.

Il résulte de ce qui précède que les parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

Apax WW Nominees Limited	447
Alov Managementbeteiligung GmbH & Co. KG	1.353
Alov Holding S.à r.l.	23.485
Total	25.285

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009025372/260/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB05042. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Rock Ridge RE 29, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.013.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of November.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Field Point IV S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 119.324 (the "Sole Shareholder"),

duly represented by Ms Lynn Kanaan, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 28 November 2008.

The said proxy, initialed "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of Rock Ridge RE 29, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 132.013, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Martine Schaeffer, on 6 September 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 26 October 2007 number 2424 (the "Company").

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, took the following resolutions:

First Resolution

In accordance with articles 141 to 151 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the Sole Shareholder decides to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings.

Second Resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder decides to appoint as liquidator AIM Services S.à r.l., a société à responsabilité limitée duly incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 74.676 (the "Liquidator").

The Liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law. He may accomplish all acts provided for by Article 145 without the authorization of the Sole Shareholder in cases when the law provides for a mandatory authorization.

The Liquidator may exempt the registrar of mortgages from automatic registration. He may waive all real rights, liens, mortgages, rescissory actions, grant release, with or without payment, of all lien and mortgage registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Liquidator is exempt from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company.

The Liquidator may, for special or specific operations and for a set period of time, delegate to one or more attorneys a specific part of his powers. The Liquidator shall remain liable for all actions undertaken further to such delegation.

The Liquidator will discharge all liabilities, to the extent they are known to him. The net assets of the Company, after payment of the liabilities, will be distributed in kind and in cash by the Liquidator to the Sole Shareholders.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons known to the notary by their names, first names, civil status and residences, said persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-huitième jour de ce mois de novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Field Point IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.324 (l'«Actionnaire Unique»),

dûment représentée par Mlle Lynn Kanaan, maître en droit, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée au Luxembourg le 28 novembre 2008.

Ladite procuration, paraphée «ne varietur» par la comparante restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée simultanément auprès des autorités d'enregistrement.

Ladite comparante est l'actionnaire unique de Rock Ridge RE 29, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 132.013, constituée par devant le notaire Maître Martine Schaeffer, le 6 septembre 2007, dont l'acte fut publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 26 octobre 2007 numéro 2424 (la «Société»).

L'Actionnaire Unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première Résolution

Conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'Actionnaire Unique décide de dissoudre la Société et d'entamer la procédure de liquidation.

Deuxième Résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Actionnaire Unique décide de nommer comme liquidateur la société AIM Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B74.676 (le «Liquidateur»).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus ainsi que le prévoient les articles 144 à 148bis de la Loi. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans l'autorisation de l'Actionnaire Unique dans les cas où elle est obligatoirement requise par la loi.

Le Liquidateur peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office. Il peut renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur peut, pour des opérations spéciales ou spécifiques et pour une durée définie, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie déterminée de ses pouvoirs. Le liquidateur restera responsable de toutes les actions entreprises suites à une telle délégation.

Le Liquidateur paiera les dettes dans la mesure où il en a connaissance. L'actif net de la Société, après paiement des dettes, sera distribué en nature et en espèces par le Liquidateur à l'Actionnaire Unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. KANAAN, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 3 décembre 2008, Relation: LAC/2008/48553. Reçu douze euros (12.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009025640/211/97.

(090027357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Merlin Entertainments Group Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 901.155,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 108.846.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des Associés de la Société prises en date du 2 février 2009

En date du 2 février 2009, les Associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Andrew Richard Hornagold Wright, en tant que gérant de la société avec effet au 16 décembre 2008,
- de nommer Monsieur Jamie Randolph Earl Nelson, né le 5 mars 1975 à Montréal, Canada, ayant comme adresse Sheikh Zayed Road, Dubai, Emirats Arabes Unis, en tant que nouveau gérant de la société avec effet au 16 décembre 2008 et à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2009.

Merlin Entertainments Group Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009025375/250/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04648. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Sifter Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 93.438.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 26 novembre 2008

L'Assemblée Générale Statutaire décide:

- de ne pas renouveler le mandat de Mr Carlo Camperio Ciani, résidant professionnellement au 41, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur
- de nommer Mr Sylvain Feraud, résidant professionnellement au 41, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur pour une période d'un an, se terminant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.
- de réélire Mme Miriam Sironi, résidant professionnellement à Via San Salvatore 6, CH-6900 Paradiso, Mme Margherita Balerna-Bommartini, résidant professionnellement à Via San Salvatore 6, CH-6900 Paradiso, et Mr Risto Vayrynen, résidant professionnellement à Via San Salvatore 6, CH-6900 Paradiso en tant qu'Administrateur pour une période d'un an, se terminant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.

Certifié conforme et sincère

Pour SIFTER FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009025388/526/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04808. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

VAM Managed Funds (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 129.579.

*Extract of the minutes of the annual general meeting of the shareholders
of the Company held on 15 October 2008 at the registered office of the Company*

The Directors are:

- Mr Peter John de Putron, with professional address at 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- Mr Yves de Vos, with professional address at 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- Mr Benoni Dufour, 15, Op der Sank, L-5713 Aspelt

- Mr Hans Nikolaus Gerner, with professional address at 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- Mr Romain Moebus, with professional address at 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- Mr Michael Hunt, with professional address at 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

The Auditor is:

- Ernst & Young S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

The mandates of the Directors and of the Auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the shareholders to be held in the year two thousand nine.

French translation - Traduction en français

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires
de la Société qui s'est tenue en date du 15 octobre 2008 à Luxembourg*

L'assemblée décide de réélire les administrateurs et le réviseur d'entreprises en fonction pour une nouvelle période d'un an.

Les administrateurs sont:

- M. Peter John de Putron, avec adresse professionnelle à 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- M. Yves de Vos, avec adresse professionnelle à 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- M. Benoni Dufour, 15, Op der Sank, L-5713 Aspelt
- M. Hans Nikolaus Gerner, avec adresse professionnelle à 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- M. Romain Moebus, avec adresse professionnelle à 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- M. Michael Hunt, avec adresse professionnelle à 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Le réviseur d'entreprises est:

- Ernst & Young S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises prendront fin immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille neuf.

Certified true extract / Extrait certifié conforme

Yves de Vos / R. Moebus

Directors / Administrateurs

Référence de publication: 2009025391/520/41.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04696. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

WP IV Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.744.038,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 119.278.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 30 janvier 2009 que:

- Madame Ute Bräuer, ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommée gérant de classe A au lieu de gérant de classe B, pour une durée indéterminée;
- Monsieur Luca Gallinelli, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé gérant de classe B, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WP IV Investments S.à r.l.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009025401/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04683. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

WP V Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 1.065.300,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 136.918.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Associé Unique de la société en date du 30 janvier 2009 que:

- Madame Ute Bräuer, ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommée gérant de classe A au lieu de gérant de classe B, pour une durée indéterminée;
- Monsieur Luca Gallinelli, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé gérant de classe B, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WP V Investments S.à r.l.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009025403/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04685. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

WP II Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 92.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 119.292.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 30 janvier 2009 que:

- Madame Ute Bräuer, ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommée gérant de classe A au lieu de gérant de classe B, pour une durée indéterminée;
- Monsieur Luca Gallinelli, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé gérant de classe B, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WP II Investments S.à r.l.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2009025405/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04699. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.

Spie Batignolles T.P., Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 75.685.

—
Les statuts ont été publiés au Mémorial C no 638 du 7 septembre 2000.

Le bilan de la maison mère au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/12/08.

Pour SPIE BATIGNOLLES T.P.

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2009026272/1261/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03404. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090028254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2009.

La Flandre de Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 55.232.

- Monsieur Daniel PIERRE, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 est coopté en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Benoît PARMENTIER, démissionnaire. Son mandat prend cours le 17 octobre 2008 et se terminera lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey à Luxembourg (L-2086) au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086) à compter de ce jour.

- L'adresse professionnelle des Administrateurs de la société est modifiée comme suit:

* Madame F. DUMONT, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086),

* Monsieur Christian FRANÇOIS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086).

- Le siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société, est désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, à Luxembourg (L-1882).

Le 26 janvier 2009.

LA FLANDRE DE PARTICIPATION S.A.

Ch. FRANCOIS / F. DUMONT

Administrateur / Administrateur et Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009026519/795/25.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2009, réf. LSO-DB05059. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090028743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2009.

WP International I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 72.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.769.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 30 janvier 2009 que:

- Madame Ute Bräuer, ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommée gérant A au lieu de gérant B, pour une durée indéterminée;

- Monsieur Luca Gallinelli, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé gérant B, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WP International I S.a r.l.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2009025417/795/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04727. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090027381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2009.